

Réf: Dossier N° 020920

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE AK CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé « EAKCS »

Siège social Abidjan, Yopougon, PORT BOUET II EN FACE DE LA PHARMACIE PORT BOUET 2, LOT 1858, ILOT 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE AK CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé « EAKCS »

Objet : Construction de bâtiments Electricité Livraison de biens Carrelage location de matériels de construction Vente et livraison de fourniture de bureau Diverses prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, PORT BOUET II EN FACE DE LA PHARMACIE PORT BOUET 2, LOT 1858, ILOT 97

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02926 du 05/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20261/GTCA/RC/2021 du 05/08/2021

